



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-23625>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **25-23625**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : OPH Plaine Commune Habitat

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Logement et équipements collectifs

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REHABILITATION THERMIQUE ET TECHNIQUE DES 185 LOGEMENTS DES BATIMENTS 1 ET 2 DE LA CITE DES FRANCS-MOISINS A SAINT-DENIS

Description : Le présent marché a pour objet la réalisation d'une mission de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation thermique et technique des 185 logements des bâtiments 1 et 2 de la cité des FRANCS-MOISINS (93200). Les éléments de la mission sont plus précisément indiqués dans la note de programme.

Identifiant de la procédure : 83ffa932-dfca-4fdb-bcae-6bb45c496942

Identifiant interne : 25MOEREAHBAT1ET2FM

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

Principales caractéristiques de la procédure : La procédure de consultation utilisée est la suivante : Procédure avec négociation, comportant une publicité européenne, conformément aux dispositions des articles L-2124-3 et R-2124-3 du Code de la Commande Publique. La première phase a pour objet la remise des candidatures. Au terme de celle-ci, quatre candidats seront sélectionnés et seront invités à remettre une offre. Ainsi, la seconde phase aura pour objet la remise des offres.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71300000 Services d'ingénierie

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : 1) critères d'agrément des candidatures : capacités économiques et financières du candidat et capacités techniques et professionnelles du candidat. 2) Critères d'attributions: les critères de choix de l'offre économiquement la plus avantageuse seront plus précisément décrites dans le RC phase offre. 3) Modalités de retrait : les dossiers de consultation peuvent être téléchargés gratuitement sur notre plateforme de dématérialisation : www.maximilien.fr 4) Modalités de remise des plis: les plis seront remis obligatoirement par voie électronique, à l'adresse suivante: www.maximilien.fr dans les conditions décrites au RC 5) Introduction des voies de recours : Tribunal Administratif de Montreuil, 7 rue Catherine PUIG, 93100, Montreuil, F, Téléphone : (+33) 1 49 20 20 00, Courriel : greffe.ta-montreuil@juradm.fr. 6) Pour information, au stade de l'offre uniquement, le candidat sera notamment évalué sur la présentation de ses intentions architecturales en lien avec le projet. Le candidat devra pour cela remettre une pièce graphique afin de mettre en évidence les caractéristiques du projet qu'il souhaite développer, et devra les expliciter. Une pièce graphique sur chacun des 2 bâtiments est attendue. La production de ces 2 pièces graphiques est dédommée à hauteur de 3 000 Euros HT pour l'ensemble. 7) Le titulaire devra présenter un groupement composé au minimum un architecte, d'un bureau d'études thermique, d'un économiste de la construction, d'un ou plusieurs bureaux d'études spécialisés ou ayant les compétences intégrées relatives à l'autoconsommation d'électricité, à l'économie circulaire, et à l'amiante. Le mandataire du groupement peut être l'architecte ou le bureau d'études technique membre du groupement.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale : Les motifs d'exclusion sont plus précisément décrits dans le RC

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : MARCHÉ DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REHABILITATION THERMIQUE ET TECHNIQUE DES 185 LOGEMENTS DES BATIMENTS 1 ET 2 DE LA CITE DES FRANCS-MOISINS A SAINT-DENIS

Description : Le présent marché a pour objet la réalisation d'une mission de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation thermique et technique des 185 logements des bâtiments 1 et 2 de la cité des FRANCS-MOISINS (93200). Les éléments de la mission sont plus précisément indiqués dans la note de programme. Les prestations de maîtrise d'oeuvre comprennent les éléments suivants : • Diagnostic (DIAG), • Études d'avant-projet sommaire (APS), • Études d'avant - projet définitif (APD), • Études de projet (PRO), • Assistance au Maître d'ouvrage pour la passation du marché de travaux (ACT), • Examen de la conformité au projet des études d'exécution et leur visa (VISA), • Direction de l'exécution du marché (DET), • Assistance au maître d'ouvrage pour les opérations de réception et pendant la garantie de parfait achèvement (AOR). En plus des missions précédemment décrites, un Diagnostic PEMD (Produits Matériaux et Déchets) devra être réalisé par le groupement de maîtrise d'oeuvre, conformément aux obligations réglementaires en vigueur depuis 1er juillet 2023 . Il sera également attendu une de faisabilité solaire photovoltaïque d'autoconsommation collective comprenant dimension de l'installation / simulation de production / taux d'autoconsommation & autoproduction / optimisation énergétique / résultats / économie sur factures / retour sur investissement / ... (non exhaustif) ;

Aussi le candidat doit intégrer dans son offre (voir tranche optionnelle) toutes les phases de conception et d'exécution attendues suite à une telle étude pour sa déclinaison opérationnelle. Le candidat doit également intégrer la réalisation d'une maquette numérique des bâtiments dans leur intégralité. Les spécifications techniques seront indiquées dans le Cahier des Clauses Particulières et ses annexes. La description du contexte de l'opération, des bâtiments et des contraintes est plus précisément indiquée dans la note programme relative au marché. Le présent marché est unique. Il n'est pas alloté. Conformément aux dispositions de l'article L2113-10 du Code de la Commande Publique, l'acheteur a décidé de ne pas allotir ce marché dans la mesure où l'identification de prestations distinctes, dans le cadre du présent marché de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation des bâtiments 1 et 2 de la cité des FRANCS-MOISINS à Saint-Denis, n'est pas possible. Il s'agit là d'une prestation intellectuelle indivisible qui porte sur un seul et même ensemble immobilier, et qui justifie la passation d'un marché unique. De plus, l'opération est réalisée dans le cadre du NPNRU du quartier du FRANC-MOISIN, et vu la complexité du site en termes d'organisation, de pilotage et de coordination des travaux, et son interaction avec les futures constructions neuves, l'aménagement des espaces publics, la démolition de la galette commerciale du bâtiment 1, il n'est pas possible d'allotir ce marché. Le présent marché est traité à prix global et forfaitaire. Le montant global et forfaitaire devra être indiqué dans l'acte d'engagement et sera décomposé dans la Décomposition des honoraires par élément de mission. Les 185 logements de la cité DES FRANCS-MOISINS à Saint-Denis (93200) sont répartis sur deux bâtiments N°1 et N°2, en R+7 L'intervention du maître d'oeuvre commence de la notification du marché et s'achève à l'expiration du délai de la garantie de parfait achèvement des travaux. Aucune variante n'est imposée au titre du marché. Le présent marché est décomposé en une tranche ferme et une tranche optionnelle. La tranche ferme correspond aux travaux de réhabilitation thermique et technique des 185 logements, tels que définis dans le cahier des clauses particulières (CCP). La tranche optionnelle concerne toutes les phases de conception suite à validation de l'étude de faisabilité, intégrant la rédaction des diverses pièces écrites et graphiques pour intégration de panneaux photovoltaïques au projet et la phase d'exécution attendues suite à une telle étude pour sa déclinaison opérationnelle. La date limite d'affermissement de la tranche optionnelle est fixée au 1er juin 2026. La présentation de variantes libres n'est pas autorisée au titre du présent marché. Dans le cadre du présent marché, la clause d'insertion se traduit par un objectif de 500 heures minimum de travail en insertion, à réserver à un personnel répondant aux critères de l'insertion par l'activité économique.

Identifiant interne : 25MOEREHABAT1ET2FM

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71300000 Services d'ingénierie

5.1.3 Durée estimée

Durée : 42 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 960,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : La valeur estimée indiquée, ci-dessus, correspond au montant estimatif du lot n°1 sur la totalité de l'accord-cadre. En aucun cas l'Office ne s'engage à passer des commandes à hauteur de ce montant

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Le candidat devra fournir une déclaration du chiffre d'affaires global et du chiffre d'affaires concernant la réalisation de prestations identiques ou similaires à celles objets du présent accord cadre, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles, ou tout autre documents équivalents (ex : Déclaration appropriée de banque). Le candidat seul ou le groupement devra justifier d'un chiffre d'affaires pour son dernier exercice supérieur à 900 000 euros HT.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : 1/ Le candidat produira des certificats de qualifications professionnelles ou tout document équivalent. Les candidats qui se trouvent dans l'incapacité d'apporter un tel certificat peuvent attester de leur capacité professionnelle par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence du candidat à réaliser la prestation pour laquelle il remet sa candidature. 2/ Selon sa profession, le candidat devra prouver son enregistrement au registre professionnel suivant : • Pour l'architecte : attestation d'inscription à l'ordre des architectes - Loi N° 77-2 du 3 Janvier 1977 sur l'architecture, • Pour le(s) bureau(x) d'études techniques : certificats OPQIBI, attestation de formation, certifications, spécialisations etc. 3/ Le candidat devra présenter des références en maîtrise d'oeuvre équivalente réalisées au cours des 3 dernières années, pour des opérations similaires (logements, bureaux, commerces, ...), portant sur des problématiques identiques à l'opération considérée : - nom du maître d'ouvrage (avec si possible ses coordonnées et le nom d'un référent), - année de réalisation de l'étude/-description précise de la mission du candidat pour l'opération, - type d'opération (réhabilitation /nature de l'ouvrage/montant HT des travaux), - surface d'opération/adresse/année de construction, - description du programme de travaux. Le nombre de de références récentes est libre n'est pas limité. Les références doivent être idéalement communes au groupement et les références sont à fournir pour l'intégralité des membres du groupement. Les références en construction neuve / bureaux / tertiaires / équipements ne seront pas prises en compte dans le cadre de l'analyse des candidatures seront exclusivement regardé les opérations en réhabilitation en milieu occupé. Ces références seront illustrées à la convenance des candidats (par exemple : des photographies avant/après ou par des plans couleur). 4/ Par ailleurs, le candidat devra présenter un retour d'expérience sur une opération présentant un programme et des objectifs similaires s'agissant si possible d'une référence commune au groupement de maîtrise d'oeuvre. Le candidat devra expliciter ses interventions et résultats. Les candidats ont l'obligation de remettre ces éléments à l'appui de leur candidature sous peine de voir leur candidature déclarée incomplète. Le candidat devra

expliciter ses interventions & résultats avec à minima les éléments énoncés ci-dessous : MOA - lieu - type d'opération - nombre de logements - coût - délai - difficultés rencontrées & résolutions - travaux supplémentaires avec justification & incidence - lien avec les habitants & autres usagers du site - étiquette énergétique avant / après travaux - description des travaux d'économie d'énergie réalisée - description du programme de travaux - analyse après travaux - démarche d'économie circulaire - innovation technique de l'opération et démarche de concertation. Le retour d'expérience présenté devra mettre en avant les choix effectués par le groupement confirmant ses compétences et sa synergie afin de mener dans les meilleures conditions et dans un délai maîtrisé une opération de réhabilitation réussie ; ou bien fournir une analyse des obstacles et freins rencontrés lors de l'opération présentée en référence. 5/ Référence libre : Le candidat pourra présenter une référence supplémentaire de son choix concernant une opération de réhabilitation.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 5

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <http://www.maximilien.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <http://www.maximilien.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 31/03/2025 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : OPH Plaine Commune Habitat

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : OPH Plaine Commune Habitat

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : OPH Plaine Commune Habitat

Numéro d'enregistrement : 48274107100021

Adresse postale : Pôle Commande Publique 5 bis rue Danielle Casanova

Ville : Saint-denis

Code postal : 93200

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : directioncommandepubliqueetjuridique@plainecommunehabitat.fr

Téléphone : 0148136204

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 4b6281b4-fa65-481c-a3b5-5db2f900a5f4 - 02

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 28/02/2025 à 16:30

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/02/2025